

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°54 - février 2011

SOMMAIRE

Liberté d'expression et internet. pages 2/3

Appel à la «révolution de jasmin». pages 3/4

Répression du mouvement démocratique. pages 4/5

L'appareil judiciaire. Les avocats. page 4

Conflits du travail. Condition ouvrière. page 5

Conflits fonciers. Mouvements de masse. page 5

Minorités ethniques. page 6

Question Ouïghoure

Question Tibétaine

Question mongole

Informations diverses. page 7

Document : liste des militants salariés incarcérés. pages 8-10

Bibliographie. page 8

Sources d'information. page 8

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan)

Nous contacter :

communication@ldh-france.org en mentionnant en objet «Groupe Chine».

Révolutions en méditerranée ; arrestations en Chine.

Les réactions officielles chinoises aux bouleversements survenus dans les pays arabes et dernièrement en Libye sont gênées et contradictoires. La presse affirme, d'une part, qu'il s'agit d'un échec flagrant des Etats-Unis dans leur tentative de maîtriser la région et d'autre part, qu'au nom d'une prétendue «démocratie» et d'une prétendue «révolution», les États-unis cherchent à créer «un camp libéral pro-américain au Proche-Orient».

Le ton général est négatif. Il peut en résulter, dit le Global Times (22 février), une «brutale cassure dans le rythme du développement mondial» et un «profond changement dans le modèle de croissance qui prévaut depuis un demi siècle». La population ne doit pas y trouver un modèle : «le pays sait combien une révolution peut être destructrice».

La cible, ce sont les États-unis. Il ne s'agit pas plus d'une twitter que d'une facebook révolution, notamment en Egypte : le peuple a été «poussé dans les rues par quelques élites qui ont une idée de la démocratie à l'occidentale et qui l'ont incité à suivre des slogans et des symboles qui lui étaient parfaitement étrangers».

Pourtant plusieurs facteurs des insurrections méditerranéennes se retrouvent en Chine et donnent à penser aux dirigeants : inflation, chômage des diplômés, corruption, accaparements du pouvoir. Le contrôle des informations n'empêche pas l'envoi d'appels anonymes à des rassemblements au nom de la «révolution de jasmin». Prenant peur, le pouvoir a lancé à partir du 19 février une vague d'arrestations sans précédent pour «subversion du pouvoir d'État». Les intellectuels Ran Yunfei, Hua Chunhui, Liang Haiyi, Ding Mao et Chen Wei sont détenus. On ne sait rien depuis une semaine des avocats Jiang Tianyong, Teng Biao et du militant Gu Chuan ; le silence de la police fait craindre des tortures afin d'obtenir des aveux. Le sort de l'avocat Tang Jitian, détenu plusieurs jours, reste incertain à cette date (28 février).

Pour l'Égypte, les orientations étaient simples : «La priorité pour les militaires désormais, c'est de mettre un terme aux crimes et aux actes terroristes et de restaurer la stabilité sociale». (China Daily, 14 février) «La révolution semble avoir tout changé mais en réalité, il n'y a pas de force capable de créer un progrès dans la société pour promouvoir ces changements» (Global Times, 14 février). Bref, les Égyptiens souffrent de ne pas être dirigés par un Parti communiste de type chinois. La place Tahrir 2011 rappelait un peu la place Tiananmen de 1989 mais l'armée égyptienne a manqué de courage pour tirer sur les manifestants.

Révéléateur aussi, le silence quasi total sur l'accession à l'indépendance par référendum du Soudan du Sud, masquant une inquiétude : cette indépendance par référendum «constitue un dangereux précédent pour tous les pays confrontés à la menace séparatiste». (Hebdomadaire de Liaowang, 12 février)

Peu de personnes se sont rassemblées les 20 et 27 février à travers le pays. Le plus gros chiffre avancé pour le 20 février serait de mille personnes dans la capitale. Ces anonymes réunis par l'Internet à peu de frais et quasiment sans danger ne criaient pas de slogans ; ils marchaient en silence à côté des passants. Cependant le nombre des policiers casqués et prêts à intervenir «au cas où», l'annulation des congés de vacances et le maintien au bureau de nombreux agents publics comme l'assignation à résidence ou de la mise à l'écart d'une centaine de dissidents et de pétitionnaires révèlent une inquiétude certaine des autorités.

Au demeurant, le travail des censeurs se complique. Le jasmin ne se trouve pas qu'en Tunisie : c'est aussi le titre d'une chanson populaire chinoise. Le terme est resté bloqué sur le microblog – comme naguère la «chaise vide» de Liu Xiaobo - et la chanson est interdite d'antenne.

Liberté d'information et d'expression. Internet.

25 fév.

Une réglementation municipale impose désormais une autorisation préalable pour tout entretien de journalistes étrangers avec des Chinois dans les zones de Tiananmen et de Wangfujing, les plus sensibles de la capitale. (*Aujourd'hui la Chine, 25 février*)

19 fév.

La militante des droits civiques Liang Haiyi a été arrêtée à Harbin (Heilongjiang) après avoir, dans un discours prononcé devant les bâtiments municipaux, appelé à la démocratie et dénoncé la corruption du Parti au pouvoir. Motif de l'arrestation : «incitation à la subversion du pouvoir d'État», passible d'un minimum de dix ans de prison. (*Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la démocratie, 20 février*)

19 fév

Lors d'un séminaire sur les questions du contrôle social, le Secrétaire général du Parti Hu Jingtao a préconisé un renforcement de la cybercensure. Il a demandé aux dirigeants provinciaux «d'élever le niveau de contrôle de la société virtuelle et de perfectionner les mécanismes de canalisation de l'opinion publique en ligne». (*R.S.F., 23 février*)

17 janv

Licenciement de Li Jianjun journaliste du Shangbao de Chengdu (Sichuan) pour avoir dénoncé le congédiement abusif le 21 janvier de son confrère Long Can (voir bulletin de janvier). La revue Voir l'histoire du Sichuan a dû se séparer d'un rédacteur Ma Lan pour un article ne respectant pas la ligne officielle quant à la guerre sino-japonaise. (*R.S.F., 23 février*)

15 fév.

Trois journalistes français – B. Pedroletti (Le Monde), St. Lagarde (R.F.I.) et U. Gauthier (Nouvel Observateur) qui cherchaient à rencontrer le juriste aveugle Chen Guangcheng dans son village de Dongshigu (Shandong) ont été pris à partie par une «brigade de maintien de l'ordre». Cette dizaine d'individus a tenté de détruire leurs équipements. La veille, deux reporters du New York Times ont dû quitter leur véhicule et leur matériel a été brisé. (*R.S.F., 16 février*)

6 fév.

La Chine disposait de 130.000 cybercafés enregistrés à la fin de 2010. Plus de cent mille ont été fermés au cours des cinq dernières années, au titre de «la lutte contre la pornographie et les violences sur l'Internet». (Ce terme qui peut aussi recouvrir la lutte contre l'usage de l'Internet pour la propagation d'opinions dissidentes). (*Xinhua, 6 février*)

31 janv.

Mise en place d'une session de formation sur un semestre destinée à enseigner aux journalistes à «éliminer les fausses informations, à améliorer le sentiment de responsabilité sociale et à renforcer leur éthique professionnelle». Cette campagne du Département de la propagande a été présentée à la presse par le secrétaire de l'Association des journalistes chinois, organisme officiel. (*R.S.F., 31 janvier*)

29 janv.

Une série de mots-clefs ont été retirés des circuits Internet, Le nom même de l'Égypte a disparu fin janvier de Weibo, l'équivalent de Twitter. Une recherche sur le nom aboutissait au message suivant : « Selon les lois, réglementations et décisions concernées, les résultats de votre recherche ne sont pas montrés. » (*Al Jazeera, 29 janvier*)

27/29
janv.

Le journaliste Chang Ping, spécialisé dans les problèmes sociaux, les questions démocratiques et celles de la société civile, a dû quitter le groupe de presse Southern Media, après avoir perdu son poste d'éditeur en chef adjoint de l'Hebdomadaire de la Métropole du Sud et d'être interdit de rédaction sur le quotidien du même nom (cf. bulletin de janvier). Une pétition de soutien mise en ligne le 29 janvier a recueilli plus de 2.400 signatures en moins d'une semaine. (*5 février*)

Appels à la «révolution de jasmin» et arrestations.

20 fév.

Suite à l'appel lancé sur Internet par une source anonyme qui se référait à la «révolution de jasmin», des centaines de Chinois se sont rassemblés dans treize centres-villes, notamment à Beijing, Shanghai et Guangzhou. L'appel suggère de poursuivre par des rassemblements dominicaux sur le thème du droit à la nourriture, au travail et au logement, ainsi qu'à l'équité et à l'indépendance de la Justice ; autres revendications : la fin du régime du parti unique, la liberté de la presse et la démocratie. (*Kyodo, 20 février*)

14 fév.

De nombreux bouquets de fleurs ont été envoyés à l'ambassade d'Égypte «pour féliciter le peuple égyptien», mais la police a empêché que beaucoup parviennent à leur adresse en arrêtant les porteurs à leur descente du bus. (*Boxun, 15 février*)

L'appel à la mobilisation au nom de la «révolution de jasmin» a entraîné une série d'arrestations dans les milieux militants. Citons quelques-unes d'entre elles.

- 24 février. Arrestation officielle à Chengdu (Sichuan) pour «subversion du pouvoir d'État» de Ran Yunfei, écrivain et blogueur (44.000 lecteurs de son site). Il était détenu depuis le 20 janvier. La police a confisqué son ordinateur.
- 21 février. Arrestation à Wuxi (Jiangsu) de Hua Chunhui pour «suspicion d'implication dans l'incitation à la subversion du pouvoir d'État». Il avait diffusé des informations sur des «rassemblements de jasmin» pour les 19 et 20 février. (*C.H.R.D., 24 février*)
- 20 février. Arrestation de Chen Wei, un ancien membre du mouvement de 1989, par la police de Suining (Sichuan), pour «subversion du pouvoir d'État». Il avait le 19 janvier envoyé sur l'Internet des informations concernant des «rassemblements de jasmin». La police a confisqué son ordinateur. Chen Wei avait passé cinq ans en prison après la répression de 1989. (*Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 23 février*)
- 19 février. La police de Mianyang (Sichuan) a arrêté le militant démocrate Ding Mao, aujourd'hui gérant d'entreprise. Ding Mao a déjà passé dix ans en prison, d'abord en 1989 pour sa participation au mouvement étudiant, puis en 1992 pour avoir fondé un parti social-démocrate.
- 12 février. Arrestation et détention à Hangzhou (Zhejiang) d'au moins sept membres d'un groupe d'amis, dont le militant Wei Shuishan, réunis pour célébrer la révolution égyptienne «et le renversement de la dictature de Moubarak». (*Canyu, 14 février*)

22 fév.

Condamnation à dix ans de détention administrative de Yuan Feng, travailleur migrant du Henan installé à Shantou (Guangdong) pour «utilisation d'une fausse carte d'identité dans l'usage d'Internet» et pour avoir diffusé des informations sur la «révolution de jasmin». (*C.H.R.D., 22 février*).

20 fév.

L'avocat Liu Shihui de Guangzhou (Guangdong) a été attaqué et frappé à coups de bâtons par quatre voyous alors qu'il sortait de chez lui pour se rendre à une manifestation d'une «révolution de jasmin en Chine». On est sans nouvelles du professeur de droit et avocat Teng Biao depuis le 19 février. Selon Boxun, qui avait diffusé un appel à ces manifestations, ce dernier comme la centaine des dissidents questionnés, assignés à résidence ou détenus cette semaine sont étrangers à ces appels à manifester. *(Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, Boxun, 22 février)*

20 fév.

L'Université du pétrole de Xi'an (Shaanxi) a fermé ses portes tout l'après-midi pour empêcher élèves ou professeurs de sortir du campus. Cherchant les raisons de cette fermeture, les intéressés ont découvert l'existence des révolutions qui agitent le monde arabe. *(Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 20 février)*

16 fév.

Une dizaine de militants, avocats et juristes, recherchaient les moyens de venir en aide à Chen Guangcheng, le juriste aveugle récemment sorti de prison et assigné à résidence depuis cinq mois avec sa famille. La police empêcha l'avocat Li Fangping et trois de ses collègues de se rendre à la réunion ; à l'issue de celle-ci, elle appréhenda les avocats Teng Biao, Jiang Tianyong et Tang Jitian. Ce dernier a disparu pendant six jours puis fut ramené dans sa province du Jilin ; Jiang a été brutalisé et frappé à la tête ; on ignore où se trouvent Jiang et Teng. Enfin l'avocat Tang Jingling de Guangzhou (Guangdong) a été appréhendé par la police le 22 février. *(South China Morning Post, 23 février)*

Répression du mouvement démocratique.

16 fév.

Pendant que le militant des droits civiques Feng Zhenghu répondait à une convocation de la police, des agents de la Sécurité sont entrés chez lui et y ont confisqué des écrits, deux ordinateurs, deux téléphones portables et des équipements informatiques. Dans une lettre ouverte signée de 190 personnes, Feng Zhenghu demandait des réformes de l'appareil judiciaire. *(Boxun, 17 février)*

11 fév.

L'ambassadeur des États-Unis a rendu visite à la juriste Ni Yulan et à son époux dans l'hôtel où ils sont contraints de vivre après destruction de leur appartement pendant la détention de Ni Yulan. La direction de l'hôtel a reçu l'ordre de fermer régulièrement le circuit Internet et de couper l'eau afin de les pousser à vivre dans la rue. Le 11 février était le cinquante-quatrième jour sans électricité. *(Peacehall, 12 février)*

11 fév.

Condamnation à un an de prison de Tian Xi, militant de la cause du Sida au Henan, au motif de «destruction de biens intentionnelle». Il avait eu une altercation dans le district de Xinhai (Henan) avec le directeur de l'hôpital qui l'avait infecté du virus en 2004, alors qu'il n'avait que dix-sept ans. Son arrestation remonte à août 2010. Depuis sa contamination, il luttait pour obtenir une indemnisation mais sans jamais réussir à se faire entendre d'un tribunal. *(R.F.A., 11 février)*

2/3 fév.

Quelques sept cents pétitionnaires auraient été dirigés sur le centre de détention clandestin Jiujinzhuang de Beijing, alors qu'ils s'efforçaient de joindre le Premier ministre Wen Jiabao pour des vœux de Nouvel an. Leur choix s'explique par la visite rendue par le chef du gouvernement au Bureau des plaintes le 24 janvier dernier. Gao Huaqin, pétitionnaire du district de Huaibin (Henan), après sa sortie de Jiujinzhuang, a été ramenée dans un lieu de détention de Huaibin ; elle s'y trouvait encore le 15 février. *(C.H.R.D., 15 février)*

1 fév.

Sorti de prison le 29 novembre dernier après vingt-trois ans d'incarcération, Qin Yongmin a été appréhendé par la police pour une détention d'une dizaine de jours. La mesure serait d'empêcher ses amis de lui rendre visite à l'occasion de la Fête du Printemps. De nombreux militants démocrates de la capitale, du Guizhou, du Zhejiang et du Hunan ont été invités à ne pas se rencontrer dans cette période de fête. *(Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 2 février)*

29 janv.

Un membre du Bureau central de Propagande a vivement critiqué lors d'une réunion interne l'initiative du Premier ministre de se rendre le 24 janvier au Bureau des Plaintes. Il a déclaré que Wen Jiabao, «fauteur de troubles», cherchait d'abord sa réputation personnelle sans veiller aux les conséquences sur les sessions parlementaires prochaines et à l'encouragement donné ainsi aux démarches des pétitionnaires.

Les doléances formulées par les interlocuteurs de Wen Jiabao furent retransmises sur le circuit Internet le 27 janvier au matin mais disparurent dans l'après-midi. (*Boxun, 29 janvier*)

27 janv.

Un tribunal de Xi'an (Shaanxi) a condamné le juriste Zhao Dongmin, chef du Groupe d'étude de la Pensée de Mao Zedong, à trois ans de prison avec sursis. Il avait voulu organiser en avril 2009 un «Congrès des représentants de la défense des droits». Ce groupe d'ouvriers se référant à la stricte idéologie maoïste s'était opposé au syndicat officiel et demandait une lutte rigoureuse contre la corruption. Après l'arrestation de Zhao en août 2009 pour «troubles à l'ordre social», de nombreux groupes s'étaient constitués pour le soutenir. (*Site Utopia, 28 janvier*)

18 janv.

Condamnation à dix-huit mois de prison pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État» de Zhou Suixiong, un habitant de Liuzhou (Guangxi). Selon la télévision locale, il aurait distribué des écrits reflétant l'opinion qu'il portait sur le Parti communiste et sur le système social. On ne dispose pas d'autres informations. (*Boxun, 27 janvier*)

Appareil judiciaire. Avocats. Mauvais traitements.

22 fév.

Sortie d'un camp de rééducation de l'Anhui et retour à son domicile de l'activiste de Shanghai Mao Hengfeng, à la suite d'une hémorragie cérébrale. La militante des droits civiques attribue l'hémorragie aux coups reçus en détention. Arrêtée le 24 février 2010, Mao Hengfeng avait été condamnée le 4 mars 2010 à dix-huit mois de camp de rééducation pour «trouble à l'ordre social», plus précisément pour avoir manifesté devant le tribunal qui, le 25 décembre 2009, jugeait Liu Xiaobo. Mao Hengfeng n'a pu rencontrer ni son époux, ni son avocat dans le cours de sa détention. (*C.H.R.D., 22février*)

8 fév.

Pour avoir remis la veille une bande vidéo décrivant en une heure environ son assignation à résidence à l'issue de ses cinquante et un mois d'emprisonnement, le juriste aveugle Chen Guangcheng a été violemment frappé par la police, ainsi que son épouse. Il n'est pas autorisé à recevoir des soins médicaux. Le couple aurait été de nouveau battu le 18 février. (*Boxun, 10 février ; South China Morning Post, 23 février*)

2 fév.

Le prix Nobel de la Paix Liu Xiaobo n'a pas été autorisé à rencontrer sa famille en prison à l'occasion de la Fête du Printemps. Son épouse Liu Xia, assignée à résidence, pourra rejoindre sa famille lors d'un repas. Mais de peur d'une rencontre de Liu Xia avec les journalistes, les services de sécurité ont décidé de choisir eux-mêmes le lieu de cette rencontre familiale. (*Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 2 février*)

28 janv.

L'avocat Xie Yanyi a été appréhendé lors d'une audience du tribunal de Beihai (Guangxi) et détenu quelques temps dans un local de police. Il plaidait pour He Xianfu, un villageois de Baihutou, accusé de «troubler l'ordre social» par sa résistance à des expropriations foncières. Fréquemment interrompu par le juge, l'avocat estimait dans sa plaidoirie qu'il s'agissait de mesures illégales. Les jours précédents, il avait été menacé par des individus liés à la municipalité de Beihai. (*Boxun, 28 janvier*)

24 janv.

Huit avocats qui voulaient assister à un procès ont été battus par des fonctionnaires de justice à Harbin (Heilongjiang). Parmi eux, deux femmes enceintes, Rong Jingpeng et Liu Guiying, qui

ont continué de recevoir des coups après avoir révélé leur état. Enceinte de deux mois, Liu Guiying a perdu son enfant. Elle et son époux Wen Yongquan devaient plaider dans une affaire de fraude devant le tribunal du district de Daoli et voulaient assister à l'audience en compagnie de collègues. Ils en ont été empêchés, battus et la licence professionnelle de Wen Yongquan fut confisquée. (South China Morning Post, 11 février)

15 sept.
2010

Mort en prison d'un ancien fonctionnaire des impôts de Longjing (Jilin). Cai Fuchen était incarcéré pour «usage d'un culte malfaisant pour bloquer l'application de la loi», terme souvent utilisé dans les procès visant la secte Falungong. Il s'était plaint de tortures (notamment de chocs électriques) à plusieurs reprises lors de visites familiales. L'administration affirme qu'il s'est suicidé en sautant d'un bâtiment. Sa sœur a demandé en décembre des explications sur les circonstances de cette mort mais n'a reçu aucune réponse. Incarcéré depuis 2004, Cai Fuchen avait été condamné l'année suivante à dix ans de prison. (Boxun, 25 janvier)

Conflits du travail. Condition ouvrière.

28 fév.

L'inflation entraîne un relèvement des salaires minimum dans la province du Guangdong. À Guangzhou, il atteindra 1.300 yuan (+ 18%) et, dans les centres industriels voisins, 1.100 yuan (+ 20%). Le chiffre pour Shenzhen atteindrait 1.320 yuan (+ 18,6%). La poussée des prix dépasse 10% pour les produits alimentaires ; elle serait supérieure pour plusieurs produits d'usage courant. Certains Chinois trouvent avantageux d'aller s'approvisionner à Hongkong, où les prix sont inférieurs. La région semble souffrir d'une pénurie persistante de main d'œuvre. (China Labour Bulletin, 28 février)

22 fév.

Selon un rapport de l'hebdomadaire officiel Economie, 10% de la production nationale de riz porte des traces de métaux toxiques, comme le cadmium (cancérigène). Les conséquences pour la santé publique seraient très lourdes dans les provinces du Yunnan, du Hunan, du Guangdong et du Guangxi, avec l'apparition à proximité des mines de «villages à cancer». Un dixième des terres agricoles serait contaminé par les fuites de métal ou de produits polluants. Selon les statistiques officielles, il y aurait eu neuf cas majeurs d'empoisonnement au plomb en 2010 et douze scandales de pollution en 2009 (Notre bulletin de janvier mentionnait l'intoxication au plomb de neuf cents enfants de l'Anhui). (South China Morning Post, 23 février)

Conflits fonciers. Mouvements de masse.

13 fév.

Le budget de maintien de la stabilité augmenterait de 20% environ en 2011 et représenterait cinq cents yuan par tête, pour un total national de six cents milliards de yuan. Il s'agit essentiellement des dépenses liées à la prévention des «incidents de masse». (Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 13 février)

12 fév.

Des milliers de villageois de Xinyu, agglomération de Beiliu ont protesté contre les réquisitions de terrains décidées par la municipalité. Les affrontements avec la police anti-émeute ont fait dix blessés. Deux voitures de police ont été endommagées. Les manifestants exigeaient le versement de vingt millions de yuan promis pour le percement d'une grand-route à travers une forêt. (Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 13 février)

Minorités ethniques.

QUESTION OUIGHOURE

25 janv. **La municipalité d'Ouroumtchi (Xinjiang) a installé dix-sept mille caméras dans les rues de la ville en 2010**, ce qui lui donne la surveillance ininterrompue de 3.400 autobus, 4.400 rues, 270 écoles et cent magasins. Certaines caméras utilisent les rayons infrarouges. D'autres caméras seront posées en 2011. (*Xinhua, 25 janvier*)

QUESTION TIBETAINE

22 nov. 2010 **Arrestation d'une quinzaine de Tibétains, y compris cinq moines**, dans la ville de Tamo, préfecture de Shigatsé. Ils cherchaient à arrêter les opérations minières en cours près d'un monastère. Les protestations contre le chantier se sont poursuivies jusqu'au 18 décembre. (*Phayul, 14 février*)

QUESTION MONGOLE

27 janv. **Depuis cette date correspondant à sa sortie d'hôpital, aucune nouvelle de l'écrivaine mongole Huuchinhuu**, militante de l'Alliance démocratique de la Mongolie du Sud. Elle était assignée à résidence depuis novembre 2010, après son appel à célébrer la libération de Hada, le président de son organisation. Celui-ci est toujours sous contrôle des autorités bien que sa libération effective aurait dû survenir le 10 décembre 2010. (*R.S.F., 9 février*)

Informations diverses

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

26 fév. Selon la dernière estimation statistique, la population chinoise s'élèverait à 1 milliard 340 millions de personnes. (*Aujourd'hui la Chine, 28 février*)

26 fév. Douze mille Chinois ont quitté la Libye, pour la plupart des ouvriers travaillant dans des firmes chinoises implantées dans le pays (*South China Morning Post, 25 février*)

26 fév. Le réseau Internet permet de toucher 34,4% de la population en 2010. On compterait soixante-trois millions de microblogueurs. (*Quotidien du peuple, 22 février*).

26 fév. Selon une étude publiée par la Fédération nationale des syndicats, le salaire mensuel des ouvriers migrants de moins de 30 ans s'élève en moyenne à 1.748 yuan ; celui des ouvriers résidant en zone urbaine, à 3.047 yuan. L'étude a porté sur un millier d'entreprises. 85% des migrants avaient un contrat de travail ; 77% une couverture médicale ; 56% une assurance chômage et 31% une couverture maternité. (*China Labour Bulletin, 21 février*)

26 fév. L'Union européenne est, en 2010, le principal partenaire commercial de la Chine, avec un montant équivalant à 45,97 milliards de dollars, en augmentation de 30,5% sur un an. Les échanges avec les États-Unis s'élèvent à 36,87 milliards ; avec le Japon, à 27,84 milliards de dollars. (*Xinhua, 14 février*)

26 fév. D'après l'Administration de l'Industrie et du commerce, le secteur privé fournit cent soixante millions d'emplois. Les salariés en provenance des entreprises d'État sont 7,87 millions ; les entreprises individuelles seraient au nombre de 34,07 millions et emploieraient 69,82 millions de salariés ; les entreprises privées (8,19 millions) fourniraient un emploi à 91,83 millions de salariés. (*Xinhua, 4 février*)

Note : ces effectifs de salariés ne comprennent pas la totalité des ouvriers migrants, le plus souvent journaliers issus des campagnes, estimés parfois à deux cents millions.

LISTE DE MILITANTS SALARIÉS INCARCÉRÉS

4 juin 2010

Au cours des vingt ans de réforme économique, des millions d'ouvriers ont été licenciés sans indemnité ou sans juste compensation. D'où de multiples protestations avec pour conséquences des arrestations et des emprisonnements, au motif qu'il s'agirait de « manifestations illégales ». Chaque année, le 4 juin, le China Labour Bulletin de Hong-Kong met à jour une liste de militants ouvriers emprisonnés. La liste est forcément incomplète, faute de témoignages indépendants et en l'absence de journalistes tant aux manifestations que lors des procès.

Cette liste ne comporte que les noms des activistes condamnés à de la rééducation par le travail, ou à de longues peines de prison. Ne s'y trouvent pas ceux pour lesquels l'information était insuffisante et ceux contre qui ont été prononcées de courtes peines. Ces derniers sont souvent victimes de menaces, de manœuvres d'intimidation et de tabassages, notamment de la part de voyous recrutés par certains chefs d'entreprise.

Cette année la liste comprend sept condamnés supplémentaires : Ren Fengyu, Luo Xi, Yang Huanqing, Xue Mingkai, Zhao Dongmin, Tang Aimin et Hu Weimin. Parmi les libérés les plus connus se trouve Li Xintao, condamné en 2005 à cinq ans de prison pour « désorganisation des institutions » et « trouble de l'ordre social ».

Nous avons résumé le document publié par le China Labour Bulletin, sous le site www.clb.org.hk/schi/node/1200018 en chinois et www.clb.org.hk/en/node/100014 en anglais.

I - INCARCÉRÉS

1. HU Mingjun

o Arrêté le 30 mai 2001 et condamné à onze ans de prison le 30 mai 2002 pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ».

Responsable de la branche Sichuan du parti démocrate à Chengdu. Le 18 décembre 2000, Hu Minjun avait soutenu par des tracts et des protestations écrites la manifestation de mille ouvriers de l'usine sidérurgique Dazhou pour obtenir le versement d'arriérés de salaires.

2. JIANG Cunde

o Condamné à la prison à vie, en mai 1987 (confirmé en 1999) pour crime contre-révolutionnaire ; peine commuée à 20 ans en 2004. Devrait être libéré en août 2024.

Militant politique, ouvrier à l'usine « Dong Xin Tool Repair Works » de Shanghai. Il aurait voulu créer un syndicat sur le modèle du Solidarnoc polonais ainsi qu'un comité chinois des droits de l'homme ; a été accusé d'organiser un piratage d'avion. A commencé à se battre pour la constitution de syndicats indépendants dès 1985.

3. KONG Youping

o Condamné en 1999 à un an d'emprisonnement pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ».

o Condamné en 2004 à quinze ans pour « incitation à la subversion du pouvoir d'Etat ».

Permanent du syndicat officiel dans une entreprise d'Etat du Liaoning, Kong Youping a perdu son emploi et son poste de syndicaliste pour avoir soutenu des employés et dénoncé la corruption des officiels. Il a voulu avec d'autres créer une branche du Parti démocrate au Liaoning. Avant sa deuxième incarcération, il cherchait à créer un syndicat indépendant et diffusait sur Internet des appels au réexamen des événements de Tiananmen.

4. LI Wangyang

o Condamné en 1989 à treize ans d'emprisonnement pour « incitation à la propagande contre révolutionnaire ». Libéré pour raison médicale en 1996 mais emprisonné de nouveau en 1997.

o Libéré en 2000 de nouveau pour raison médicale (maladie cardiaque).

o Condamné en 2001 à dix ans d'emprisonnement pour le tribunal intermédiaire de Shaoyang pour « incitation à la subversion du pouvoir de l'État ».

Ouvrier d'une usine de cimenterie de Shaoyang (Hunan). A voulu en 1989 fonder une fédération autonome des ouvriers de Shaoyang, a organisé des grèves en mai 1989 ; en 2001, a fait une grève de la faim pour obtenir la reconnaissance des blessures subies pendant son emprisonnement, notamment des difficultés de locomotion et un affaiblissement de la vue.

5. LIU Jian

o Condamné à la prison à vie en octobre 1989 pour «hooliganisme et blessures volontaires».

Ouvrier de l'usine de construction électrique de Xiangtan (Hunan). A participé à des manifestations ouvrières pour protester contre la répression du mouvement de 1989. Suite aux violences et au saccage du domicile du chef de la police, arrêté avec trois ouvriers. Le seul à demeurer incarcéré, les peines de prison à vie des trois autres ayant été ramenées à des durées fixes..

6. LUO Xi

o Condamné à 2 ans de rééducation par le travail en janvier 2010 pour «trouble de l'ordre social».

Militant des droits de l'homme du Hunan, Luo Xi avait organisé en décembre 2008 une grève des professeurs destinée à obtenir un traitement égal à celui des fonctionnaires. Il avait aussi apporté son soutien à la famille du vice maire de Wugang (Hunan), laquelle affirmait que ce dernier était mort assassiné et non par suicide.

7. NING Xianhua

o Condamné à douze ans d'emprisonnement le 16 septembre 2004 pour «incitation à la subversion du pouvoir de l'Etat.»

Ouvrier maçon de Shenyang (Liaoning), il avait entrepris de constituer un syndicat indépendant. Il était lié à Kong Youping (voir plus haut).

8. REN Fengyu

o Condamné à dix-huit mois de rééducation par le travail le 9 septembre 2009 pour «trouble à l'ordre public».

Ouvrier retraité du groupe sidérurgique de Tonghua (Jiling). Il avait collé une affiche demandant la reconnaissance légale d'une organisation de défense des droits des ouvriers, avec à sa tête des représentants élus. Après le rachat du groupe sidérurgique, des troubles avaient éclaté qui avaient entraîné la mort d'un cadre dirigeant. Déclaré responsable du décès, le salarié Ji Yigang a été condamné le 15 avril 2010 à la prison à vie.

9. SHE Wanbao

o Condamné à quatre ans d'emprisonnement le 3 novembre 1989 à Guanyuan (Sichuan) pour propagande et incitation contre révolutionnaires. Condamné le 4 août 1999 à douze ans pour «subversion du pouvoir d'État», peine réduite de six mois le 9 septembre 2005. Il devait être libéré le 6 janvier 2011.

Employé de banque et militant ouvrier de la province du Sichuan, membre du Parti démocratique chinois et à l'origine de la demande d'enregistrement de ce dernier, le 15 octobre 1998, auprès des autorités provinciales.

10. WANG Miaogen

o Condamné à deux ans et demi de prison sans procès en 1989.

o Détenue dans l'institut psychiatrique Ankang de Shanghai depuis 1996.

Travailleur manoeuvre de Shanghai. A organisé en mai 1989 une Fédération autonome des travailleurs de Shanghai et condamné à ce titre. L'acte d'auto mutilation pratiqué sur lui-même en avril 1993 pour protester contre les coups reçus dans un commissariat de police a motivé son internement comme «criminel dangereux au point de vue mental».

11. WANG Sen

o Condamné le 30 mai 2002 à dix ans d'emprisonnement pour «subversion du pouvoir d'Etat» en 2002.

Un des dirigeants du Parti démocratique chinois au Sichuan, habitant de Da zhou. Avait organisé le 30 avril 2001 une manifestation pour exiger le paiement des salaires des ouvriers de l'usine sidérurgique de Dazhou. Lié à Hu Mingjun (voir ci-dessus). Gravement malade pendant sa détention. Toutes des demandes de libération pour raisons médicales ont été refusées. Des rumeurs ont annoncé sa libération pour juillet 2010.

12. XUE Mingkai

o Condamné le 10 février 2010 par le tribunal intermédiaire de Shenzhen à dix-huit mois d'emprisonnement pour «subversion du pouvoir d'Etat».

Ouvrier d'usine et agent de sécurité à Shenzhen, âgé de vingt ans. Avait voulu entrer en contact avec le Parti démocrate chinois des États-Unis. Il aurait débattu sur l'Internet en août 2006 de la création d'un parti ouvrier démocratique.

II - SITUATION PRÉSENTE NON ELUCIDÉE

1. DING Yulan et LIU Meifeng

o Arrêtés le 20 octobre 2004 pour «réunion en vue de troubler l'ordre social».

Ouvriers de l'usine textile Zhongheng, à Yangcheng, district de Funing (Jiangsu). Ont organisé des manifestations d'ouvriers demandant une indemnité pour leur licenciement suite à la privatisation de leur entreprise d'État, d'abord devant l'usine puis le 2 octobre 2004, devant les bâtiments municipaux. Pas de nouvelles depuis.

2. TANG Aimin et HU Weimin

o Arrêtés le 15 février 2009 pour «réunion dans le dessein de troubler l'ordre public».

En juillet 2008, les ouvriers de la fabrique de soie du district Tongliang (Chongqing) ont occupé l'usine pour faire valoir leur droit à indemnité et couverture médicale après la faillite de l'entreprise. Cinq des organisateurs ont été arrêtés le 15 février 2009, dont trois furent relâchés dix à quinze jours plus tard. Tang Aimin et Hu Weimin, jugés en août 2009, encouraient trois à sept ans d'emprisonnement. On n'en sait pas plus.

3. ZHAO Dongmin

o Arrêté en août 2009 pour «réunion en vue de troubler l'ordre social».

Zhao Dongmin avait organisé un groupe de défense des droits du travail, qui rassemblait quatre cents ouvriers appartenant à une vingtaine d'entreprises de la province du Shaanxi. En avril 2009, ils ont demandé à être enregistré comme groupe d'étude auprès du syndicat officiel local et de l'échelon provincial du Parti. Faute de réponse, ils recommencèrent une démarche auprès du syndicat à l'échelon national, quelques jours avant l'arrestation de Zhao Dongmin. On est sans nouvelles de ce dernier

4. ZHU Fangming

o Condamné à la prison à vie en décembre 1989 pour «hooliganisme» selon le Quotidien du Hunan.

Ouvrier de l'usine de farine de Hengyang (Hunan) et vice président de la Fédération autonome des ouvriers de Hengyang, il a organisé en mai 1989 des manifestations devant les bâtiments municipaux. Au mois de juin, il demanda la fin de la répression et fut arrêté. Des informations contradictoires courent sur sa situation réelle.

BIBLIOGRAPHIE.

- **Voices of Courage. Press Freedom In China.** International Federation of Journalists, 30 janvier 2011. 42 pp.
Document accessible sur le site : <http://asiapacific.ifj.org/en/articles/new-ifj-report-outlines-restrictions-on-journalists-in-china-in-2010>
- **Etude Sur La Situation Des Jeunes Ouvriers Migrants.** Fédération des Syndicats, 21 février 2011. 5 pp. en chinois.
Document accessible sur le site : www.acftu.net/template/10004/file.jsp?cid=853&aid=83875
Résumé en anglais accessible sur : www.china-labour.org.hk/en/node/100988

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., China Information Center, Boxun, China Labour Bulletin, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Confédération internationale des syndicats libres, Dajiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, I.F.E.X. (Echange international de la liberté d'expression), Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, South China Morning Post, Utopia, The Standard, Wen Wei Po.

POUR NOUS CONTACTER, écrire à :

communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».